

MAIRIE DE LE SOULIE
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2017

Présents : VISTE D. NEGRE R. VAILHE Ch. CROS M.J. BELLAY D. ROUANET B. VOLFINGER L.

Absents: ROUDIER M (donne pouvoir à NEGRE R) RAISSAC J (donne pouvoir à VAILHE Ch) PARA JP

Secrétaire de Séance : CROS MJ

1) Approbation du compte rendu du conseil municipal en date du 7 novembre 2016
Vote : 9 pour

2) Information : représentation de la Commune à la nouvelle Communauté de Communes dans l'ordre du tableau : Le Maire, suppléant le 1^{er} adjoint

3) Remboursement des frais de déplacement au tarif en vigueur de Guylaine Vidal et Sonia Egger
Vote : 9 pour

4) Devis Farenq pour portes et fenêtres du préau d'un montant total de 8010,00 € ht et demande de subvention à Hérault Energies et au Fonds de Concours
Vote : 9 pour

5) Pose de réducteur de pression d'eau pour les mauvais payeurs après relance par lettre recommandée, et facturation pour les enlever de 100,00 €
Vote : 9 pour

6) Convention d'assistance technique pour l'assainissement collectif avec le Conseil Départemental
Vote : 9 pour

7) Marché de travaux d'instrumentation préalable dans le cadre de la révision du SDAEP : 2 offres ont été reçues :

THOUY pour un montant de 35 150,00 € ht plus Prestations supplémentaires libres éventuelles soit 44 180,00 € ht

SEIHE pour un montant de 37 700,00 € ht PSE libres non chiffrées

Le Conseil valide le choix de la commission d'appel d'offres de retenir l'entreprise THOUY et de faire une demande de subvention auprès d'Adour Garonne, le maître d'œuvre étant le Cabinet CETUR

Vote : 9 pour

8) Subventions 2017 :

CCAS	3500,00 €	Vote : 9 pour
Amicale Sapeurs Pompiers	200,00 €	Vote : 9 pour
Ass Jeunes Sapeurs Pompiers	200,00 €	Vote : 9 pour
Ass du Patrimoine	300,00 €	Vote : 9 pour
Ass Anciens Combattants	100,00 €	Vote : 9 pour
Bleuet de France	50,00 €	Vote : 9 pour
Comité des Fêtes	300,00 €	Vote : 9 pour
Institut Pasteur	50,00 €	Vote : 9 pour
La Solarienne	300,00 €	Vote : 9 pour
Le Solher	300,00 €	Vote : 9 pour
Le Souvenir Français	100,00 €	Vote : 9 pour
Maryse	100,00 €	Vote : 9 pour
Société de pêche	100,00 €	Vote : 9 pour

9) Réparation chauffage le Pradal

Nous devons changer le bruleur (1700,00 € ht) et remettre aux normes le conduit de fumée (1050,00 € ht).

Demande de subvention auprès du fonds de concours pour ces travaux

Vote : 9 pour

Questions diverses

Vu par nous, Maire de la commune de LE SOULIE, pour être affiché le 23 janvier 2017.
à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du
5 Août 1884.

A Le Soulié, le 23 janvier 2017

Le MAIRE
Dominique VISTE